

3- ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE



QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'économie écologique met en évidence la tension entre nos excès

l'économie et la conservation de la nature. Il s'agit d'une invitation à approfondir la dimension écologique de notre économie et de notre modèle de consommation, en évoluant vers des modèles de production plus durables et respectueux de la vie.

L'objectif 3 - Économie écologique - est complexe dans la mesure où il implique la production durable, le commerce équitable, la consommation éthique, l'investissement éthique, le désinvestissement des combustibles fossiles et de toute activité économique nuisible à la planète et aux personnes, l'investissement dans les énergies renouvelables, et d'autres questions similaires. L'impact environnemental de toute entreprise économique concrète devrait être pris en compte (LS 140), car la croissance économique, qui tend à produire des "réactions prévisibles", devrait être une économie écologique. " La protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément " (LS 141).

"Les ressources de la terre sont pillées à cause de manières de comprendre

l'économie et l'activité commerciale et productive trop étroitement liées au résultat immédiat" (LS 32)

"Pour que de nouveaux modèles de progrès émergent, il faut changer le modèle de développement global, ce qui implique une réflexion responsable sur le sens de l'économie et sa finalité, afin de corriger ses dysfonctionnements et

distorsions (LS 194). Un grand défi : "chercher d'autres façons de comprendre l'économie et le progrès" (LS 16).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Italien :

<https://www.jplic-jp.org/a/l-economia-ecologica-3-obiettivo-della-laudato-si>

Espagnol :

<https://www.jplic-jp.org/es/a/la-econom-a-ecol-gica-3-objetivo-de-laudato-si>

<https://www.enlazateporlajusticia.org/ols/>

Anglais :

<https://www.jp-pic-jp.org/en/a/the-ecological-economics-3rd-goal-of-laudato-si>

Français :

<https://www.jp-pic-jp.org/fr/a/3eme-objectif-de-laudato-si-l-economie-ecologique>

Portugais :

https://www.abes-dn.org.br/publicacoes/rbciamb/PDFs/23-05_Mat%c3%83%c2%a9ria_3_artigos305.pdf

2. Cet objectif est reflété dans les documents de notre association :



3. Actions proposées pour atteindre cet objectif

Plusieurs propositions seront faites pour y parvenir. Vous pouvez en choisir un ou plusieurs, ou en ajouter un qui est plus significatif pour vous. L'important est qu'elles soient concrètes et vérifiables.

→ Développer et soutenir l'économie circulaire

- Diffusion d'un guide des "4R" (réduire, réutiliser, recycler, réparer) et organisation de forums pour partager les expériences et les bonnes pratiques au sein d'une communauté.
- La communauté s'approvisionne auprès de détaillants qui utilisent des matériaux recyclés dans la production de leurs produits.

→ Veiller à ce que les investissements financiers soient éthiques et durables

- La province/congrégation se désengage des combustibles fossiles et de toute activité nuisible aux personnes et à la planète, ou s'engage à ne pas investir dans l'avenir.
- La province/congrégation investit dans des entreprises et des sociétés socialement responsables (par exemple, dans les énergies renouvelables).
- La province/congrégation choisit des compagnies d'assurance éthiques, telles que des banques coopératives et celles qui offrent des produits financiers avec des critères d'investissement social transparents.
- La province/congrégation et les autres organes de l'Église dialoguent avec leurs conseillers financiers pour communiquer la vision et les valeurs de Laudato Si' et assurer un audit efficace en matière d'éthique et de durabilité.
- La Congrégation met en œuvre des programmes de formation continue pour les équipes d'animation et de gouvernance afin de promouvoir une conscience critique des stratégies et des principes de planification économique.

→ **Investir dans l'économie locale et réelle**

- La communauté/province participe à des alliances et des collaborations avec des coopératives et des entreprises sociales qui poursuivent le "triple objectif" à un niveau raisonnable de leur budget.
- La communauté religieuse soutient des projets d'agroéconomie dans la communauté locale et intensifie les activités qui ajoutent de la valeur aux produits et aux cultures locales, augmentant ainsi les rendements agricoles et le revenu des ménages.

→ **Engager des fonds pour la réduction du carbone**

- La province/congrégation réserve chaque année 10 % du total des dépenses liées aux voyages aériens pour financer des "projets verts" tels que la reforestation, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, etc.

→ **Pratiquer des achats durables et équitables**

- La communauté adopte des processus de sélection/approvisionnement des fournisseurs qui font appel à des entreprises qui offrent des salaires et des normes éthiques

et qui sont engagées dans la durabilité, en particulier celles dirigées par des représentants

- Adopter une approche du coût total de possession pour ce que la communauté achète.
- Établir une liste d'achats durables pour la congrégation et l'apostolat ou le ministère mené, en donnant la priorité aux produits certifiés écologiquement et socialement durables.
- La communauté achète des biens auprès de fournisseurs et de producteurs locaux, et non auprès de chaînes de mondialisation ou en ligne.

→ **Garantir la dignité des travailleurs**

- Veiller à ce que le personnel et les collaborateurs de la communauté reçoivent un salaire équitable.
- Adopter dans la communauté et dans l'apostolat ou le ministère un style de collaboration et de participation à la planification, au suivi et à l'évaluation.
- Engagement à offrir un soutien pastoral aux personnes s'occupant de mineurs, de personnes âgées, de personnes handicapées, dans la communauté chrétienne et au-delà.
- Consacrez un certain pourcentage de votre budget aux achats effectués dans le cadre du commerce équitable, des groupes d'achats solidaires, de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC), des entreprises sociales, etc.

→ **Garantir les moyens de subsistance des communautés à faibles revenus**

- La communauté encourage les formations de renforcement des compétences et des capacités et investit dans des activités durables pour permettre aux communautés pauvres de passer à l'"économie verte".
- La communauté promeut et/ou s'engage dans le micro-financement et les "investissements verts" pour les communautés pauvres.
- La communauté investit dans la production alternative d'énergie propre pour la cuisine, le chauffage, l'éclairage et le transport, en gardant à l'esprit que l'énergie est le moteur des industries et des économies.

→ **Participer à l'économie du don**

- promouvoir le volontariat local, en accueillant des volontaires de différentes cultures et nationalités dans la communauté et en les accompagnant dans leur intégration dans le contexte et le service social
- Reconnaître les talents et les dons des autres et les impliquer dans les programmes de promotion des personnes touchées par une crise/des systèmes appauvris.
- Lors de la préparation du budget, définir "ce qui est suffisant" pour sa communauté (en mettant l'accent sur la richesse spirituelle et les relations) et, s'il y a des économies/ressources financières, les donner à des projets qui développent des systèmes sociaux équitables ou établir une relation à long terme avec une organisation "sœur" afin de financer des programmes sociaux et écologiques.
- Organisez des journées d'action sociale ou écologique au sein de la communauté (nettoyage et ramassage des déchets, plantation de jardins, accueil des migrants) et préparez un plan d'action pour maintenir la dynamique à long terme.

→ **Transformer le rapport annuel en rapport sur le développement durable**

- Les communautés/provinces/congrégations préparent un rapport annuel sur la durabilité qui tient compte de toutes les variables économiques, sociales et environnementales, dans un format personnalisé qui inclut les caractéristiques et les objectifs propres à la congrégation.



3. Actions pour atteindre cet objectif :

1. ---
2. ---
3. ---